

L'INFO BRIO!

LE TEST D'APTITUDE PHYSIQUE PRE-EMBAUCHE

L'utilité des tests

Un programme d'examens pré-emploi (EPE) est un outil offert aux employeurs afin qu'ils puissent déterminer si les capacités physiques d'un candidat sont suffisantes pour exécuter en toute sécurité les exigences physiques objectives d'un emploi précis. C'est aussi l'utilisation de divers outils qui permettent de déterminer si les candidats sont prédisposés à un plus haut niveau de risque de blessures ou de maladies professionnelles.

Saviez-vous que ...

L'aspect légal

En vertu de ses droits de direction, l'employeur peut déterminer les exigences requises et les aptitudes nécessaires à l'exercice de l'emploi. Il doit et a même l'obligation de s'assurer de la capacité physique de ses employés à exécuter leur travail de façon efficace et sécuritaire. La jurisprudence actuelle conclut que l'employeur n'aurait pas l'obligation d'embaucher un candidat dont la condition physique serait inadéquate, pourvu que ce dernier ne souffre pas d'un handicap quelconque en vertu de la charte des droits et libertés de la personne. Toutefois, il y a des critères légaux à respecter dans un programme d'évaluation des capacités physiques:

- Évaluer l'aptitude des candidats à effectuer le travail
- Être lié aux tâches qui doivent effectivement être accomplies
- Avoir un lien rationnel entre les tests utilisés et les fonctions exercées par l'employé

L'aspect scientifique

Les évidences scientifiques témoignant de la nécessité d'un test d'aptitudes physiques dans une entreprise comportant des postes de travail ayant des composantes physiques à risques sont nombreuses. Qu'elles soient de l'ordre du manque de ressources humaines qualifiées dû au nombre relatif d'arrêt de travail ou d'ordre financier, elles sont toutes significatives. Voici une étude quantitative détaillée portant sur des examens pré-emploi qui a été menée en s'appuyant sur des données confidentielles recueillies pendant une période de quatre ans (2002 – 2006).

Blessures et coûts dans le groupe expérimental (groupe 1) et le groupe témoin (groupe 2)

| | Blessure | Aucune blessure | Coût des blessures |
|----------|----------|-----------------|--------------------|
| Groupe 1 | 1 | 91 | 6 500 \$ |
| Groupe 2 | 23 | 87 | 2 073 000 \$ |

Conception d'un test sur mesure

La conception d'un test sur mesure est possible, mais doit être réalisée par une équipe composée d'administrateurs, de responsables des ressources humaines, d'employés d'expérience et de kinésologues spécialisés afin de respecter les spécificités. Le test doit aussi :

1. Faire analyser les qualités physiques nécessaires à l'accomplissement des tâches (force, flexibilité, endurance musculaire, aptitudes cardiovasculaires, etc.)
2. Faire analyser les facteurs de risque relatifs aux particularités du métier (le leadership, la capacité à retenir des consignes de sécurité, la gestion du stress, les stratégies posturales utilisées, etc.)

Une firme mettra sur pied le protocole d'évaluation complet et validera si le test est discriminatoire ou non. C'est aussi elle qui verra à faire subir l'évaluation afin d'éviter les conflits d'intérêts et respecter la confidentialité d'ordre médical du candidat.

En conclusion, le test d'aptitude physique pré embauche se révèle un outil essentiel pour les employeurs qui désirent améliorer leur processus de sélection dans le cadre de postes ayant des exigences physiques spécifiques afin de minimiser les accidents de travail et le roulement de personnel.

Collaboration spéciale,

Anouk Landry B. Sc. Kinésiologue

Directrice des Opérations

membre de la Fédération des Kinésologues du Québec #5343-01-A

Sylvie Laroche B. Sc. D.E.S.S.

Clinique de Kinésiologie Interdisciplinaire inc.

slaroche@ckinter.net

www.ckinter.net

Bonne lecture!

L'équipe de BRIO!!!

Gagnante du prix JEUNE ENTREPRISE 2010

11e Gala d'Excellence Chambre de commerce de Fleurimont

Veillez nous aviser si vous ne souhaitez plus recevoir l'Info BRIO!